



Lacourt-Saint-Pierre, le 22 janvier 2025

Avis concernant l'aménagement foncier lié à la LGV Bordeaux – Toulouse

Une commission intercommunale d'aménagement foncier va être constituée avec les communes de Bressols, Lacourt-Saint-Pierre, Montauban, Montbeton et Montech en application de l'article L.121-4 du Code rural et de la pêche maritime pour les opérations d'aménagement foncier liés à la LGV Bordeaux – Toulouse.

Cette commission comprendra deux propriétaires de biens fonciers non bâtis, et un suppléant, élus par le Conseil Municipal.

L'élection aura lieu **le mardi 11 février 2025** et les candidatures pourront être reçues à la mairie jusqu'à cette date, 12 heures.

Le Maire,
Françoise PIZZINI

